

Les mutations du droit continental sous l'influence de la justice de l'Union européenne : étude critique à partir de la propriété littéraire et artistique (Document en Français)

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/f877f34d-042c-41cb-bc39-039539077c0d>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/f877f34d-042c-41cb-bc39-039539077c0d> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Messang-Blansche Kevin](#)

Date de soutenance : 06-09-2022

Directeur(s) de thèse : [Gautier Pierre-Yves](#)

Etablissement de soutenance : [Université Paris-Panthéon-Assas](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit privé

Classification : Droit

Mots-clés libres : Propriété littéraire et artistique, Droit européen, Sources du droit, Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), Interprétation

Mots-clés :

- Droit européen et droit interne
- Droit d'auteur - Pays de l'Union européenne
- Droit d'auteur (droit européen)


Résumé : La justice de l'Union européenne exerce une influence directe sur la construction et l'application du droit au sein des ordres juridiques des États membres et sur celui de l'Union européenne. En matière de propriété littéraire et artistique, l'harmonisation procédant uniquement de directives, son intervention se limite au cadre de l'interprétation par voie de question préjudicielle. Cette harmonisation a priori limitée n'exclut cependant pas une réécriture profonde des concepts classiques de la matière, réécriture qui rejaillit sur l'ensemble droit civil, intégrant une part importante du droit privé à l'orbite européenne. Tout ceci induit nécessairement une mutation de la norme vers un droit toujours plus européenisé par un renouvellement de ses sources. Il convient cependant de constater que c'est par la jurisprudence de la Cour qu'elle se réalise et non simplement par les textes adoptés par les institutions politiques classiques. Ce sont donc les raisons de cette intervention luxembourgeoise et les moyens de cette mutation que cette thèse se propose d'explorer, en étudiant les instruments offrant à la Cour de justice cette latitude pour se comporter en législateur bis de l'Union. De la réécriture des questions pour étendre le champ de son action à par la découverte croissante de notions autonomes en passant par l'utilisation tendancieuse des différentes techniques et sources d'interprétation disponibles, tout concourt à conférer à la Cour de justice une puissance créatrice considérable, loin de l'objectif de simple interprétation auquel elle prétend pourtant s'astreindre.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  **star**
Identifiant : 2022ASSA0032
Type de ressource : Thèse
